

Société

# Lutter contre la pauvreté

## Comment agir aujourd'hui ?

**Dans un contexte où l'austérité et le réchauffement climatique frappent davantage les plus précarisés et où l'extrême droite, détricoteuse de solidarités collectives, continue de progresser, en Belgique comme dans les pays voisins, comment et avec qui lutter contre la pauvreté ? Quels sont les modes d'action politique et quels moyens pouvons-nous mobiliser ? Quelles sont les alliances possibles ?**



Avec le soutien de  
la

FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

<sup>1</sup>La Belgique connaît un niveau de pauvreté élevé<sup>2</sup>. Loin de s'améliorer, la situation s'est fortement aggravée au cours des dix dernières années. On constate par exemple que, sur cette période, le nombre sans-abri et de mal-logés a plus que doublé entre 2007 et 2017 (+142,7%), selon les estimations les plus basses. On assiste aussi, sur la même période, à une augmentation de 73,4% du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale, tandis qu'une personne sur cinq est en situation de « précarité énergétique » (le coût élevé de l'énergie est une cause importante de la pauvreté)<sup>3</sup>. Autre signal alarmant : en 2018, les banques alimentaires ont distribué de la nourriture à 160 000 personnes alors qu'elles n'étaient « que » 70 000 en 1995. Si on ajoute les vivres donnés par les CPAS, le nombre de personnes qui se voient contraintes de recourir à l'aide alimentaire s'élève à 300 000<sup>4</sup>. Aux yeux de Vivre Ensemble, cette situation, loin d'être une fatalité, est en grande partie le résultat de choix politiques...

## S'attaquer au système politique et économique

Ce n'est pas un hasard si la situation a considérablement empiré depuis dix ans, quand la crise financière internationale s'est rapidement transformée en une crise économique et sociale. La gestion de cette crise s'est traduite par la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire qui sabrent dans les budgets sociaux. N'est-il pas choquant de constater que le budget réservé aux allocations familiales restent moins élevées que le budget dédié au remboursement de la dette publique<sup>5</sup> ? Alors que la Belgique a un des taux de pauvreté infantile les plus élevés en Europe<sup>6</sup> et que cette crise sociale est largement le résultat des sauvetages bancaires qui ont creusé la dette publique. Le niveau élevé de cette dette a ensuite été instrumentalisé par les gouvernements pour couper dans les services publics et réduire les budgets sociaux, entraînant des milliers d'exclus

---

<sup>1</sup> Le présent texte est principalement basé sur les interventions des différents invités à la table ronde du 12 septembre 2019, sur les échanges avec le public composé des permanents et des bénévoles de Vivre Ensemble. Intervenants : deux membres d'associations proches de Vivre Ensemble (Vie Féminine représentée par Soizic Dubot et la Société de Saint Vincent de Paul représentée par Adrien De Vreese), une chercheuse universitaire de HEC-ULg (Elodie Dessy) et une Fondation privée (Fondation Roi Baudouin représentée par Quentin Martens).

<sup>2</sup> Il s'élève aujourd'hui à 16,4%. Source : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#figures> . Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-2ocv>

<sup>3</sup> Voir l'analyse publiée par Vivre Ensemble : [https://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2018-13\\_chauffage.pdf](https://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2018-13_chauffage.pdf) ou <https://miniurl.be/r-2o14>

<sup>4</sup> Voir l'analyse publiée par Vivre Ensemble : <https://vivre-ensemble.be/aide-alimentaire-de-la-gestion-de-la-pauvrete-a-la-lutte-contre-la-pauvrete>

<sup>5</sup> Source : SPF Finances, Déclaration IPP 2019-conférence de presse, 2 /5/2019, p. 20 (cité dans le dossier de campagne du CNCND-11.11.11 « pour la justice fiscale », p. 9.

<sup>6</sup> Ce taux est d'environ 15% en Belgique. À Bruxelles, 2 enfants sur 5 grandissent dans la pauvreté, 1 sur 4 en Wallonie et 1 sur 10 en Flandre.

**Si le problème est politique, la solution est, elle aussi, politique et passe inévitablement par la dénonciation des mécanismes structurels qui génèrent la pauvreté.** Comme l'estiment nombre de volontaires de Vivre Ensemble et comme le répète le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, « nous ne sommes pas là pour gérer la pauvreté. Nous devons nous attaquer à la racine du problème ». Cette vision de la lutte contre la pauvreté est également partagée par des acteurs de l'aide d'urgence. Ainsi le président de la Fédération belge des banques alimentaires insiste : « l'aide alimentaire n'est pas la solution pour éradiquer la pauvreté dans notre société. Elle combat les symptômes, mais n'attaque pas le problème à la racine<sup>7</sup> ».

Qu'on ne s'y trompe pas. Les banques alimentaires sont actuellement indispensables pour permettre à des milliers de personnes de s'alimenter quotidiennement. Toutefois, l'existence de ces banques alimentaires peut induire un effet pervers : privatiser une fonction de l'État, celle de mettre ses citoyens à l'abri de la faim<sup>8</sup>. Le droit à une alimentation saine constitue, rappelons-le, un droit humain fondamental qui doit donc être garanti par les pouvoirs publics.

Pourquoi l'État ne remplit-il pas son obligation de protéger les droits les plus élémentaires de sa population ? Comment se fait-il que des banques alimentaires existent en 2019 dans un pays aussi riche que la Belgique ? Ces questions nous renvoient directement à un autre problème de fond : celui de la répartition inéquitable des richesses en Belgique. Bien que ces inégalités soient moins importantes que dans certains pays voisins, elles restent importantes. Un pour cent des ménages les plus riches détient à lui seul entre 18 et 20 % des richesses matérielles<sup>9</sup>.

Pauvreté et inégalité sont deux fléaux intimement liés et reliés à un même système, **le système capitaliste qui revêt aujourd'hui le visage du néolibéralisme. Vouloir mettre fin à la pauvreté et aux inégalités sociales suppose de changer d'orientation**, de s'éloigner de la financiarisation de l'économie, de la marchandisation de la société, de la mise en compétition généralisée.

Faute d'un rapport de forces suffisamment favorable pour espérer « changer de système » dans l'immédiat, les citoyens organisés en associations ou en mouvements peuvent tout de même faire avancer la justice sociale, à condition de nouer de larges alliances sur des objectifs précis. Soizic Dubot, de Vie Féminine, met par exemple en avant la mobilisation victorieuse contre la réforme de l'« allocation de garantie de revenus », qui est une allocation de chômage à temps partiel<sup>10</sup>. Cette réforme, inscrite dans la note de politique

---

<sup>7</sup> Juste terre, *Aide alimentaire : de la gestion de la pauvreté à la lutte contre la pauvreté*, numéro 163, octobre 2019, p. 6.

<sup>8</sup> <https://vivre-ensemble.be/aide-alimentaire-de-la-gestion-de-la-pauvrete-a-la-lutte-contre-la-pauvrete>

<sup>9</sup> <https://www.sampol.be/2018/04/onze-vermogensverdeling-alles-kan-beter>

<sup>10</sup> « L'Allocation de garantie des revenus est née dans les années 1980 avec l'essor du travail à temps partiel. Elle était censée représenter une garantie face à la perte de revenus entraînée par le développement de ce type de contrat, partant du principe que le souhait des personnes était de travailler à temps plein. Mais du coup, cette allocation a aussi fonctionné comme un incitant au développement des temps partiels, ce que recherchaient les gouvernements de l'époque qui y voyaient, d'une part, une solution au chômage croissant et d'autre part, une réponse aux pressions des entreprises et des employeurs exigeant des travailleurs plus flexibles ».

[http://viefeminine.be/IMG/pdf/Menace\\_sur\\_l\\_allocation\\_de\\_garantie\\_de\\_revenu.pdf](http://viefeminine.be/IMG/pdf/Menace_sur_l_allocation_de_garantie_de_revenu.pdf)

générale du gouvernement fédéral, prévoyait de réduire cette allocation de moitié après deux ans d'octroi, frappant ainsi majoritairement les femmes qui sont surreprésentées dans les emplois à temps partiels<sup>11</sup>. La mobilisation lancée par des femmes précarisées a été soutenue par des collectifs, associations et syndicats en Belgique. Cette alliance a permis de mettre en échec le projet du gouvernement de réformer les conditions d'octroi de cette allocation.

## Déconstruire le discours sur la méritocratie

« Si les gens en sont pauvres, c'est qu'ils ne font pas beaucoup d'efforts pour s'en sortir, n'ont pas assez bien travaillé à l'école, qu'ils sont fainéants et qu'ils ont pris les mauvaises décisions », entend-on parfois. Bref, la pauvreté serait un choix et l'État ne devrait rien aux individus vu qu'ils sont responsables de leur sort.

**Ce discours ambiant centré sur la responsabilité individuelle est un discours fondé sur la méritocratie. Ce mode de pensée mythifie les réussites individuelles, culpabilise les « perdants » du système. In fine, il justifie en quelque sorte les inégalités économiques et sociales.** La méritocratie, qui accompagne aujourd'hui le système néolibéral, a des origines lointaines. Comme le rappelle Véronique Fayet, présidente du Secours catholique-Caritas France, le discours de culpabilisation des pauvres remonte au Moyen-Âge, lorsqu'on distinguait déjà le bon pauvre (le méritant) du mauvais pauvre. « On a toujours eu le besoin d'opérer cette distinction qui nous déculpabilise, qui efface les torts de la société et qui justifie les inégalités par le recours à l'explication par le mérite personnel ». <sup>12</sup>

S'opposer à ce discours, c'est revenir constamment sur les causes structurelles de la pauvreté, plutôt que sur les responsabilités individuelles qui ne servent qu'à minimiser - voire à nier - les responsabilités politiques. S'opposer à ce discours, c'est aussi déconstruire l'imaginaire selon lequel les grandes fortunes seraient le fait d'efforts individuels. De nombreux riches de ce pays ne bâtissent-ils pas leur fortune grâce au travail des autres, à des soutiens publics et en bénéficiant de cadeaux fiscaux octroyés par l'État ?

## Soutenir directement les acteurs de terrain

**Vivre Ensemble articule les analyses politiques, les activités de sensibilisation et de formation/débat à un soutien direct aux acteurs de terrain qui travaillent tous les jours avec les exclus de la société.** Chaque année, quelque 90 projets d'associations menés en Wallonie et à Bruxelles reçoivent un financement grâce à la mobilisation par Vivre Ensemble de donateurs sensibles à cet enjeu. Ces projets, très divers, ont pour point commun de mettre l'être humain au centre de leur travail pour lui permettre de retrouver sa dignité. Ainsi en témoigne Adrien De Vreese, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui, au travers de groupes locaux, mobilise plus de 5000 bénévoles dans l'aide aux plus démunis. Soizic Dubot, coordinatrice de Vie féminine, confirme : **les projets financés par Vivre Ensemble sont cruciaux dans la mesure où ils permettent de créer des**

---

<sup>11</sup> 44 % des femmes travailleuses sont à temps partiel, contre 9 % des hommes.

<sup>12</sup> <https://www.lalibre.be/debats/opinions/veronique-fayet-presidente-du-secours-catholique-caritas-france-nous-devons-reconstruire-notre-societe-a-partir-des-plus-pauvres-5d9611ead8ad5841fc3ea52e>

**solidarités à partir de situations concrètes.** Ce soutien permet, en effet, aux gens de se rencontrer, de créer des résistances politiques et des outils d'éducation permanente tels que « Combat de pauvres »<sup>13</sup>, une pièce de théâtre qui donne la parole aux sans-voix et qui questionne le système politique et économique. Ces acteurs de terrain soulignent fréquemment que le **soutien apporté par Vivre Ensemble n'est pas seulement financier. Les formations et les analyses politiques, en apportant notamment un regard croisé entre le Nord et le Sud sur la pauvreté et en déconstruisant les préjugés, permettent de renforcer son travail de terrain,** explique Adrien De Vreese.

## Créer des liens solides avec les bénévoles

Soutenir les initiatives de lutte contre la pauvreté, c'est aussi prendre en compte l'apport essentiel de volontaires à ces actions. Quelles sont donc les clés pour une relation « durable » avec les bénévoles ? À cette question essentielle, vu que ce sont d'abord les bénévoles qui font vivre les associations, Adrien De Vreese et Soizic Dubot répondent en se basant sur leur propre expérience dans leurs associations respectives. Leur réponse se rejoignent. Tous deux mettent en avant la nécessité de prendre du temps pour : **proposer des formations, entretenir une atmosphère conviviale, faire des évaluations régulières, préserver la dimension intergénérationnelle d'un groupe, valoriser personnellement les bénévoles ou encore expliquer les prises de décisions.** Veiller à tous ces éléments permet aussi de sortir la tête du guidon, de se réinventer en remettant en question les pratiques internes de l'organisation et ses actions.

4

## La question des moyens financiers et de la philanthropie

Qu'il s'agisse de l'aide directe, de la sensibilisation ou du plaidoyer, les moyens dévolus à la lutte contre la pauvreté sont maigres. Et pour les associations porteuses de projets visant à combattre les inégalités sociales, le chemin est pavé d'embûches. La créativité et la persévérance sont souvent de rigueur pour rassembler les budgets nécessaires. À côté d'un éventuel soutien public, de réponses à des appels à projets – comme celui de Vivre Ensemble – et de dons de particuliers, le recours aux fondations privées peut être une option.

## La philanthropie : avantages et limites

Il est difficile de parler de « la » philanthropie tant les pratiques de terrain sont variées. Selon une définition large donnée par Elodie Dessy (chercheuse à HEC-ULg), la philanthropie peut se définir par la mise à disposition de ressources privées au service de l'intérêt général. On retrouve donc sous cette appellation des initiatives aussi variées que l'appel au crowdfunding ou encore des soutiens de fondations privées à des projets d'intérêt général. Attardons-nous sur le rôle des fondations en Belgique.

Certaines fondations sont créées par une personne en particulier, d'autres sont des fondations de famille. Il existe relativement peu de fondations d'entreprises. Toutefois, les

---

<sup>13</sup> <https://vivre-ensemble.be/combat-de-pauvres-2441>

entreprises peuvent créer un fonds hébergé dans une autre fondation. Ce qui a pour conséquence logique que les fondations utilisent généralement des outils de gestion et des indicateurs d'impacts issus du monde des entreprises, davantage quantitatifs que qualitatifs, et attendent généralement un retour financier sur investissement, comme l'explique Elodie Dessy. Elle précise qu'au cours des dernières années, le profil des fondations a changé. Plus jeunes, les administrateurs des fondations viennent de plus en plus du monde des affaires, d'où ils importent leur méthode de travail.

Des experts du secteur, Elodie Dessy, chercheuse à HEC-ULg et Quentin Martens de la Fondation Roi Baudouin, mettent en avant quelques avantages de la philanthropie parmi lesquels **la possibilité pour les donateurs privés de prendre des risques là où les pouvoirs publics sont « frileux » ou encore la relative souplesse du contrôle par les fondations.** Basé sur une relation de confiance indispensable entre le donateur et les bénéficiaires, le rapportage serait ainsi relativement léger en comparaison avec les exigences administratives des bailleurs de fonds publics qui ne font que s'alourdir, au détriment du travail sur le terrain et des analyses politiques<sup>14</sup>.

Cependant, nous pouvons nous interroger sur la compatibilité entre la lutte contre les inégalités sociales et la philanthropie. À cette question, deux réponses possibles :

- **La première est de dire « ça dépend ». Cela dépend de qui finance, voire de qui est membre de la fondation.** Quelle cohérence, en effet, à prétendre œuvrer pour l'éradication de la pauvreté en étant financé par des acteurs puissants qui profitent et perpétuent un système destructeur sur le plan à la fois social et écologique? <sup>15</sup>  
Comme l'indique Elodie Dessy, les grandes fortunes philanthropes sont les bénéficiaires du système capitaliste. Au niveau international, on pense évidemment à la fondation Bill et Melinda Gates qui est notamment connue pour avoir financé une « révolution verte » agricole en Afrique, basée sur l'utilisation d'intrants chimiques et de semences génétiquement modifiées et brevetées. La Fondation Gates investit aussi directement dans des multinationales comme Monsanto, BASF, Coca Cola, PepsiCo, Unilever.  
Cela dépend aussi de ce qu'exigent les philanthropes en contrepartie de leur soutien financier. **Jusqu'à quel point l'exigence de redevabilité est-elle acceptable ?** D'autant que le fait de donner devrait logiquement être lié à un certain degré de désintéressement du donateur.
- La seconde façon de répondre à la question est de dire « non » à la philanthropie dans tous les cas. Deux arguments essentiels soutiennent cette position. Premièrement, **la philanthropie même serait liée à l'existence des inégalités sociales.** En effet, pas de philanthropes sans d'importants écarts de richesses. Comme le rappelle un membre de Vivre Ensemble, en citant Martin Luther King, la philanthropie peut être une bonne chose

---

<sup>14</sup> Les décideurs/euses politiques cherchent à restreindre la place des organisations de la société civile dans l'espace public, à travers des « tracasseries » administratives et rapportages en Europe comme au Sud. <https://www.entraide.be/etre-une-association-catholique-de-solidarite-aujourd-hui>

<sup>15</sup> C'est notamment le cas des grandes banques privées qui financent l'exploitation des énergies fossiles et qui suppriment des emplois, après avoir été sauvées de la faillite en 2007-2008 lors de la crise financière grâce à l'argent public.

mais on ne doit pas oublier les conditions qui l'ont rendu nécessaire. Deuxièmement, la philanthropie peut être perçue comme **la manifestation de la ploutocratie**, autrement dit le pouvoir des riches de décider ce qui vaut la peine d'être soutenu. Selon le sociologue et politologue Alexandre Lambelet, la philanthropie est aux riches ce que la manifestation est aux pauvres : un moyen d'expression de leur vision du bien commun.

## En conclusion : des alliances

Les alliances sont nécessaires pour obtenir des victoires. Il s'agit de former un « nous » politique, mosaïque complexe, en construction constante dans une société divisée. **Pour construire ce « nous » politique, il faut que ceux qui luttent pour davantage d'égalité se rencontrent, qu'ils s'organisent et s'accordent** : porteurs de projets, bailleurs de fonds... Aux yeux de Vivre Ensemble, ces alliances doivent s'appuyer sur au moins deux principes communs<sup>16</sup>.

- Le premier est de partager un **objectif de changement structurel**. Cet objectif implique de dépasser le système capitaliste. Cette condition pour nouer des alliances ne devrait, toutefois, pas être interprétée comme un refus de nouer des alliances ou de soutenir des organisations dites « réformistes » ou n'ayant pas de revendications systémiques ; d'autant que le contexte est déjà marqué par une tendance à des replis identitaires, familiaux et à une perte de confiance dans l'action collective. Mais il s'agit de ne **jamais perdre de vue la portée politique des actions menées collectivement ou soutenues**.
- Le second principe est de  **systématiquement partir des revendications des premiers concernés, c'est-à-dire les personnes précarisées et exclues**. Il s'agit de construire avec elles les revendications et les actions. Il s'agit d'amplifier leur parole sans la leur confisquer. Il s'agit de soutenir des projets dans lesquels elles sont au centre de l'action. Cette exigence fondamentale va bien évidemment de pair avec le refus de participer à des événements médiatiques qui instrumentalisent ces populations fragilisées socialement.

Renaud Vivien  
Chargé de recherche et de plaidoyer

---

<sup>16</sup> Saw-b, *op. cit.*, p. 5.